DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023-288 LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES

Sous matière : POLITIQUE DE LA VILLE-HABITAT-LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du lundi 11 décembre 2023 Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents: Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,

François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,

Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte

BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude

BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE,

Sabine CHABERT, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès

SOULIER, Bruno PERLES, Audrey GAIANI, Gérard MONDRAGON,

CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD,

OBJET: OPERATION VILLE DURABLE N°2023-17 -MISE EN PLACE D'UN **PROGRAMME** D'AIDES FINANCIERES DIRECTES POUR LA TRANSITION **ECOLOGIQUE** -DELIBERATION CADRE

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations:

Adrien ROUZAUD

Michel RATABOUIL À François DEMANGEOT, Nicolas ASENSIO-VERGNES À Evelyne GUILHEM, Delphine SANTINI À Bruno PERLES, Préscillia GRANIER À Bernard GRIMAUD,

MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

LE NOMBRE DE CONSEILLERS

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU : 04 DÉCEMBRE 2023

AFFICHAGE EN DATE DU: 04 DECEMBRE 2023 **Absents excusés :** Karole CAFFIER, Martine LACOMBE, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL

Secrétaire: Madame Audrey GAIANI

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU 18 DEC. 2023

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la ville s'investit largement en matière de développement durable et de transition écologique.

La mise en œuvre d'un large programme de sobriété énergétique, de nombreuses actions de sensibilisation en direction de la population (semaine du développement durable, ...) sont menées ainsi que des actions en faveur de l'alimentation locale (Programme Alimentaire Territorial).

Un programme de déploiement photovoltaïque, approuvé par délibération n°2021-272 du 15 novembre 2021 est également en cours.

Afin de compléter ce dispositif, Monsieur le Maire propose d'engager un programme d'aides directes à destination des chauriens.

Ce programme se décline en 2 axes :

- Aide à la rénovation énergétique des bâtiments, qui sera doté d'une enveloppe de 100 000 € en 2024.
- Aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie, qui sera doté d'une enveloppe de 10 000 € en 2024.

Des délibérations spécifiques viendront préciser les règlements d'attribution de ces aides.

Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée l'approbation du programme précité.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le programme d'aides financières directes pour la transition écologique tel que décrit ci-dessus ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

PRECISE que les crédits seront inscrits au budget, opération 9006, aménagement urbain.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 11 décembre 2023

e Maire,

Patrick MAUGARD

1 4 DEC. 2023 Ampliation faite le

Certifiée exécutoire par réception

en Préfecture le :

1 4 BEC. 2023

18 Utl

Par publication le :

Par délégation, Le Directeur Général des Service

Nicolas NAYRAL

Envoyé en préfecture le 14/12/2023 Reçu en préfecture le 14/12/2023

1 8 DEC. 2023

ID: 011-211100763-20231211-DB2023299-DE